

Rwanda

Génocide des Tutsi : le document confidentiel qui accable les autorités françaises

Guillaume Petit

Euronews, 15 février 2021

Le document confidentiel issu des archives présidentielles, révélé par Mediapart et auquel Euronews a pu accéder, accable les autorités françaises, qui auraient donné l'ordre de laisser s'enfuir les principaux responsables du génocide.

Un document aussi explosif que compromettant. Un télégramme confidentiel qui tend à démontrer un peu plus la part de responsabilité de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda, survenu il y a 26 ans.

Ce télégramme datant du 15 juillet 1994, dévoilé par *Mediapart* et auquel euronews a également pu accéder, montre que le gouvernement français de l'époque a laissé en tout état de cause les génocidaires responsables du génocide des Tutsi s'enfuir.

Nous sommes le 15 juillet 1994. Les principaux membres de gouvernement responsable du massacre des Tutsis sont dans une zone contrôlée par l'armée française. Selon l'ONU, environ 800 000 personnes, essentiellement issues de la minorité tutsi, ont été tuées au moins en trois mois. Des massacres déclenchés par l'attentat contre l'avion du président hutu Habyarimana survenu le 6 avril 1994, membre de cette ethnie.

L'ambassadeur de France au Rwanda réclame des instructions claires au gouvernement français. « *Nous n'avons pas d'autres choix, quelles que soient les difficultés, que de les arrêter ou de les mettre immédiatement en résidence surveillée en attendant que les instances judiciaires internationales compétentes se prononcent sur leur cas* », est-il écrit dans ce télé-



Rwanda : L'actuel patron de la DGSE, à l'époque membre du cabinet Juppé, a donné l'ordre, au nom de la France, et en toute connaissance de cause, de laisser s'enfuir les génocidaires. Révélations.

gramme.

Voici la réponse qui fut adressée à l'ambassadeur (extrait du document estampillé "confidentiel diplomatique") par le ministère français des affaires étrangères : « *Le département ne souhaite pas que vous vous rendiez à Cyangugu pour rencontrer les autorités de Gisenyi qui s'y seraient réfugiées pour transmettre notre message alors même que la communauté internationale à New York est en train de définir l'attitude à adopter à leur égard. Vous pouvez (...) utiliser tous les canaux indirects et notamment vos contacts africains, en ne vous exposant pas directement, afin de transmettre à ces autorités notre souhait qu'elles*

quittent la Zone Humanitaire Sûre ».

« Vous soulignerez que la communauté internationale et en particulier les Nations Unies devraient très prochainement déterminer la conduite à suivre à l'égard de ces soi-disantes autorités » (allusion à l'ancien régime de Kigali replié à Cyangugu dans le sud-ouest du Rwanda, sur la frontière avec l'ex-Zaïre, devenu par la suite République démocratique du Congo).

Un télégramme signé de Bernard Emié, conseiller du chef de la diplomatie française, aujourd'hui patron des services de renseignement extérieur français (DGSE).

D'où vient ce document ?

Le télégramme diplomatique en question provient des archives de Bruno Delaye, le conseiller Afrique du

président François Mitterrand, selon François Graner, proche de l'association Survie (engagée contre la "Françafrique"), avec qui euronews a pu s'entretenir. En juin dernier, le Conseil d'Etat avait tranché et autorisé les chercheurs à consulter les archives présidentielles.

« Les autorités françaises ont laissé partir les auteurs du génocide sans les arrêter alors même que l'ONU n'avait pas tranché à leur sujet. Au lieu de les garder à la disponibilité de la justice internationale, on les a fait partir de la zone contrôlée par l'armée française, en sachant très bien qu'ils étaient les organisateurs du génocide des Tutsi », explique François Graner à euronews.